



© Enabel - Paul Kuyenguna Mwanza

Enabel en RD Congo

Programme transitoire de coopération gouvernementale Belgique – RD Congo 2020-2022

La République démocratique du Congo est le premier pays partenaire de la coopération gouvernementale belge. Les relations de coopération entre les deux pays remontent à 1960, avec une période de suspension de 1991 à 2001.

Faisant suite aux programmes de coopération 2010-2013 et 2014-2015, le programme actuel de transition pour la période 2020-2022, d'un budget de 66,5 millions d'euros, vient asseoir et finaliser les programmes en cours dans les secteurs de l'agriculture, de l'éducation, de la santé et de l'eau.

Priorités

Le programme de coopération belgo-congolais est basé sur les priorités de développement de la RD Congo et celles de la Coopération belge. Il entend contribuer au développement socioéconomique inclusif et durable, à la création d'emplois et à l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base. Ces thématiques constituent le fil rouge du « portefeuille RD Congo », qui s'étend géographiquement sur 10 des 26 provinces du pays.

1

Réduction du déficit alimentaire et de la pauvreté

Des actions couplées dans les secteurs de l'agriculture et du développement rural (désenclavement), d'une enveloppe totale de 108 millions d'euros au moment de la transition, visent la réduction du déficit alimentaire et de la pauvreté. Il s'agit d'introduire des pratiques agricoles innovantes et durables dans les filières du palmier à huile, du maïs, de l'arachide, du manioc, du riz et du niébé. Les actions concernent aussi l'accompagnement et l'appui aux producteur-rices via une meilleure structuration des organisations paysannes et la promotion de l'agriculture familiale. Enfin, la mise en place d'un réseau de transport multimodal (pistes, ponts et bacs), entretenu par les usager-es, doit permettre l'évacuation rapide des productions agricoles, ce qui se solde par la baisse des prix des produits de consommation courante et par une augmentation nette du chiffre d'affaires des producteur-rices et des volumes de production.

Création de 30.000 emplois temporaires

Augmentation du chiffre d'affaires des producteur-rices agricoles

2

Formation professionnelle et emploi

Le volet « éducation » du programme de coopération belgo-congolais est orienté vers la promotion de la formation professionnelle comme vecteur de création d'emplois et d'auto-emplois pour les jeunes, avec une enveloppe de 54,3 millions d'euros au moment de la transition. Les actions entreprises dans ce domaine améliorent l'adéquation entre les compétences des jeunes et les besoins de l'économie. Les écoles sont soutenues dans leur gouvernance afin d'améliorer la qualité de la formation. Des partenariats sont noués avec le secteur privé et le monde associatif pour mettre en place des mécanismes d'insertion à l'auto-emploi pour les sortant-es.

Afin d'augmenter significativement le nombre de lauréat-es inséré-es sur le marché du travail, différentes solutions sont appliquées, telles que le chantier-école avec une mise en situation réelle de travail, le stage formatif, d'alternance et d'insertion ainsi que l'apprentissage via des centres d'application et des centres de ressources.

Augmentation du volume de lauréat-es inséré-es à l'emploi

Mobilisation accrue de partenariats avec le secteur privé

Thèmes transversaux



Environnement et changement climatique

Le programme de coopération mise sur des approches orientées vers la recherche des effets de croissance économique à long terme. Il entend par ailleurs contribuer à la préservation de l'environnement et du climat, tout en économisant les ressources (naturelles) et en promouvant des énergies renouvelables.



Égalité des genres

Le programme de coopération entend combattre les inégalités de droits et de chances liées au genre. Il veut renforcer l'autonomisation des femmes. Un de ses objectifs est d'arriver à une plus grande participation des femmes aux secteurs économiques et d'innovation, et au numérique.

3 Santé

Le programme de coopération belgo-congolais intervient dans le domaine de la santé à quatre niveaux : en appui au niveau central, en appui au niveau décentralisé (divisions provinciales), dans la lutte contre les violences sexuelles, et dans la lutte contre la maladie du sommeil, pour un montant total de 27,5 millions d'euros au moment de la transition. Il en ressort des structures centrales et décentralisées renforcées avec de meilleures capacités de coordination, de planification et de redevabilité. Ainsi, ces structures peuvent rendre de meilleurs services de santé à la population.

- Services de santé améliorés
- Meilleure prise en charge des victimes de violences sexuelles
- Systématisation de la tarification forfaitaire subsidiée

4 Accès à l'eau et assainissement

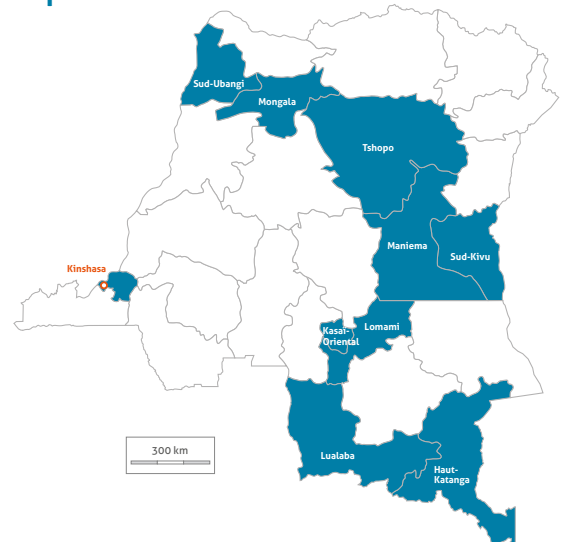
Améliorer les conditions de vie de 500.000 personnes grâce à l'accès à l'eau et à l'assainissement est le challenge de ce volet de la coopération belgo-congolaise, doté d'une enveloppe de 14 millions d'euros au total. Au-delà des travaux de forage, le cadre réglementaire a été renforcé grâce à la convention de délégation du service public de l'eau (DSPE), entre les associations des usagers du réseau d'eau potable (ASUREP) et les entités territoriales décentralisées.

Répartition des engagements financiers 2020-2022



- 43% Agriculture et développement durable
- 22% Éducation
- 11% Santé
- 6% Eau
- 18% Programmes tiers et autres actions

Concentration géographique du programme de coopération



Digitalisation

La Belgique et la RD Congo sont convaincues que la digitalisation offre des opportunités inédites. C'est pourquoi le programme de coopération promeut la diffusion du numérique dans l'agriculture, l'entrepreneuriat, la santé et les formations.



Bonne gouvernance

Le programme de coopération accompagne les institutions tant centrales, provinciales que locales afin qu'elles en ressortent plus efficaces, plus responsables et inclusives. Cela peut se traduire par des réformes institutionnelles, le renforcement des synergies entre l'État, la société civile et le secteur privé, l'aide à la mobilisation de ressources ou encore un meilleur engagement citoyen à l'égard des actions menées.

Priorités (suite)

5 Énergie

Suite à la croissance démographique et à la reprise des activités du secteur minier dans l'ex-Katanga, il a été jugé opportun, suivant une requête de la province, de renforcer et de sécuriser le réseau électrique de la ville de Lubumbashi, et d'augmenter le taux de desserte en énergie électrique de la cité Karavia. Le programme PRELUB est mis en œuvre en partenariat avec la Société nationale d'électricité. Les travaux ont permis l'alimentation du quartier Karavia et le raccordement de 1.500 ménages. Les travaux à finaliser visent à desservir environ 200.000 personnes fin 2020.

Études et expertises - Renforcement des capacités organisationnelles par l'octroi de bourses (PEE/PRECOB)

Le programme de coopération comprend enfin des ressources pour financer des formations, des études et des consultances, destinées à développer les compétences techniques, numériques et managériales des agents de développement dans les secteurs prioritaires et les provinces ciblées (services publics, parapublics, groupes cibles).

Autres actions d'Enabel en RD Congo

Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts dans la province de la Mongala (PIREDD-Mo)



- Durée : 2019-2023
- Budget : 12 millions USD

L'expansion de l'agriculture itinérante et l'exploitation industrielle et artisanale du bois dans la province de la Mongala mènent à une déforestation problématique. Enabel met en œuvre un projet qui s'inscrit dans la stratégie nationale REDD+ et qui vise à réduire l'impact des activités humaines sur la forêt ainsi qu'à améliorer les conditions de vie des habitants. Les actions proposées abordent les questions de planification spatiale pour une utilisation durable des terres (aménagement du territoire, gouvernance, plans de développement locaux) et visent la réduction de l'impact de l'agriculture et de l'exploitation forestière.

À propos d'Enabel

Enabel est l'Agence belge de développement. Elle exécute et coordonne la politique belge de développement international, et travaille principalement pour le compte de l'État belge. L'Agence met également en œuvre des actions pour d'autres organisations nationales et internationales. Avec 1.500 collaborateurs, dont plus de 70 % de personnel local, Enabel gère quelque 150 projets, essentiellement dans des États en situation de fragilité en Afrique.

Présente en RD Congo depuis 2001, l'Agence belge de développement a un bureau de représentation à Kinshasa.



Agence belge de développement en RD Congo

Ambassade de Belgique
133, Blvd du 30 Juin, C/Gombe
Kinshasa
T + 243 99 590 40 17 / + 243 99 590 40 27
representation.rdc@enabel.be
enabel.be



Belgique

partenaire du développement